

POSTE ACADEMIQUE TEMPS PARTIEL (MINI-CHAIRE) EN DROIT PATRIMONIAL DES COUPLES

(CORRESPONDANT A 40% DE TEMPS PLEIN, 20% ENSEIGNEMENT ET 20% RECHERCHE)

FACULTE DE DROIT ET DE CRIMINOLOGIE

Référence : 2026/A003

Date limite du dépôt des candidatures : 05/01/2026

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2026

Descriptif du poste

La Chaire à temps partiel en Droit patrimonial des couples est une Chaire universitaire destinée à renforcer la recherche et l'enseignement du droit familial et patrimonial au sein de la Faculté de droit et de criminologie de l'ULB. Elle comporte une part d'enseignement (0,20 ETP) et une part de recherche (0,20 ETP). La personne retenue pour cette Chaire doit rejoindre le Centre de recherches en droit privé de la Faculté et exercer ses missions au sein de l'Université à raison de deux jours par semaine en moyenne.

La Chaire vise le recrutement d'un.e enseignant.e-chercheur.e spécialiste des questions relatives au droit du patrimoine des personnes vivant en couple en droit belge, tout en témoignant d'une ouverture pour les droits étrangers. L'intitulé au pluriel des « couples » souligne la diversité des modèles familiaux. La restriction au droit patrimonial distingue le domaine de cette chaire de celui du droit personnel des familles.

La personne recrutée doit participer à l'enseignement et à la recherche collective, ainsi qu'à l'administration de la Faculté et à la gestion du Centre de recherches en droit privé.

Sur le plan de la recherche, le/la titulaire de la Chaire doit :

- Promouvoir des thèses de doctorat et participer à des comités d'accompagnement de thèse.
- Développer la recherche collective et obtenir des financements pour celle-ci.
- Organiser des événements scientifiques de niveaux national et international.
- Rédiger régulièrement des publications scientifiques nationales ou internationales et participer à des ouvrages collectifs, si possible avec comité de lecture (peer review).
- S'impliquer dans les réseaux nationaux et internationaux dans la matière.

Sur le plan de l'enseignement, le/la titulaire de la Chaire doit :

- Assurer personnellement et en présentiel les cours décrits ci-dessous et leur évaluation.
- Superviser et évaluer des travaux de fin d'études.
- Encadrer un service d'assistant.e.s rattaché.e.s aux cours.

La charge de cours définie peut être adaptée en fonction du profil de la personne recrutée. Cette charge est par ailleurs revue, en fonction des besoins de la Faculté, à échéances régulières :

- Droit patrimonial des couples : 24 h, Master en droit à Bruxelles (environ 300 étudiant.e.s).

Description

Le droit patrimonial des couples vise à étudier la matière des régimes matrimoniaux ainsi que les règles applicables aux couples non mariés.

- DROI-C-5158 – Contentieux familial : 24h, Master en droit à Bruxelles (environ 100 étudiant.e.s)

Description

Le cours de contentieux familial vise à étudier les règles du droit judiciaire appliquées au droit de la famille (procédure devant le tribunal de la famille et devant le juge de paix) ainsi que certains contentieux particuliers (obligations alimentaires, protection des majeurs incapables, notamment).

Titre requis

Docteur.e avec thèse en Sciences juridiques, spécialisé.e en droit familial et en droit patrimonial des couples.

Si elle n'a pas été précédemment soutenue, la thèse doit être déposée au plus tard au moment de la candidature et un rapport du jury de la thèse doit être communiqué à la Commission de sélection au plus tard avant sa réunion.

Compétences requises

- Une expérience post-doctorale est un atout
- Un excellent dossier scientifique ainsi qu'une expérience de recherche utile en droit des personnes et des familles en relation avec la fonction (rédaction ou co-rédaction d'ouvrages, d'articles, de notes de jurisprudence, de parties d'ouvrages collectifs ou de rapports, édition d'ouvrages, organisation de congrès scientifiques, participation à des réseaux de chercheurs, ...).
- Si vous avez effectué une mobilité en dehors de l'institution où a été réalisé votre doctorat (durant la période doctorale ou après) et si vous avez une expérience pédagogique significative, ce sera pris en compte lors de l'évaluation de votre dossier.
- Très bonne maîtrise du néerlandais et de l'anglais (au minimum B2 au moment de l'engagement). Une période d'adaptation peut être accordée.
- Esprit collaboratif et aptitude avérée au travail en équipe.
- Aptitudes pédagogiques si possibles attestées par des évaluations de l'enseignement antérieur.

Intéressé.e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Nathalie MASSAGER (courriel : nathalie.massager@ulb.be).

Votre dossier de candidature sera composé d'un Curriculum vitae (*si vous le souhaitez un CV type peut être téléchargé via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/emplois-academiques-et-scientifiques-cv-type>*) et d'un document complété à l'aide du template disponible à cette adresse URL (<https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/2f-dossier-de-candidature-de-acad-tps-partiel-au-docx>).

Il contiendra les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation.
- Un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités de recherche et un projet de recherche, spécifiant les thématiques envisagées et les pistes de développement, y compris les éventuelles collaborations avec les autres experts belges et internationaux dans la matière.
- Un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente au programme des cours et qui précise les objectifs et les méthodes d'enseignement.
- Une note sur les réalisations et projets internationaux (4 pages maximum), relatifs à la recherche, à l'enseignement ou à toute autre activité professionnelle en rapport avec la fonction. Cette partie du dossier peut également contenir une description des réalisations et projets professionnels en dehors de la recherche.
- Les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt (voir le Guide des bonnes pratiques en matière de conflits d'intérêts de la Faculté de droit et de criminologie de l'ULB).
- Trois publications représentatives du profil du/de la candidat.e accompagnées d'une notice justifiant le choix de ces trois publications et leur apport à la matière couverte par la Chaire.

Les dossiers incomplets ou les dossiers n'utilisant pas le canevas mis à votre disposition ne seront pas examinés par la commission de sélection.

Où se rendre pour postuler ?

Cliquez ici : <https://jobs.ulb.be/job-invite/1686/?isInternalUser=true>

Pour tout problème de connexion ou question à propos de notre application, consultez notre FAQ : [e-recrut-mode-d-emploi-candidat-fr- 1734942952302-pdf](#)

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat-es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be), notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré-e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.